

Aux maîtres d'apprentissage
des assistant·e·s en pharmacie

La Chaux-de-Fonds, le 20 mars 2023
Réf : OFR/fss

CFC Assistant·e en pharmacie
Informations diverses

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes relatives à l'organisation de la fin de l'année scolaire et à celle de l'année scolaire suivante :

- **Fin d'année scolaire**

Selon notre courriel du 2 juin 2022, les apprenti·e·s de 1^{ère} année bénéficieront d'une journée culturelle qui aura lieu vendredi 12 mai 2023 (visite d'une ville). La journée culturelle des classes de 2^{ème} année aura lieu vendredi 5 mai 2023. Ces journées revêtent un caractère obligatoire.

Les apprenti·e·s de 3^{ème} année termineront les examens de qualification lundi 5 juin 2023 et les résultats seront communiqués jeudi 15 juin 2023. Pour mémoire, la cérémonie de remise des titres aura lieu vendredi 23 juin 2023 à 20h00 à la salle de spectacles de Fontainemelon (places limitées-billetterie).

Durant la période d'examens, l'organisation des cours des apprenti·e·s de 1^{ère} et 2^{ème} année sera légèrement modifiée. Le document de planification vous sera remis prochainement.

Les cours des classes de 1^{ère} année auront lieu lundi 26 juin 2023. Une journée d'activités parascolaires aura lieu mercredi 28 juin pour les classes de 2^{ème} année et jeudi 29 juin pour les classes de 1^{ère} année.

- **Inscriptions 2023-2024**

Le formulaire d'inscription accompagné d'une photo passeport de votre nouvel·le apprenti·e devra parvenir au secrétariat du Pôle Santé et Social, site Progrès, jusqu'au 16 juin 2023. Passé ce délai, nous ne pouvons plus garantir une information complète concernant la rentrée scolaire.

Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur notre site internet à l'adresse suivante : www.cpne.ch. Votre nouvel·le apprenti·e choisira le cours de langue étrangère (allemand, anglais) qu'il·elle souhaite suivre.

L'enseignement de la langue étrangère (Allemand / Anglais) fait dorénavant partie du domaine de compétence A "Conseil et service à la clientèle" porte sur le vocabulaire professionnel (mise en situation). Il est complété par un volet d'expression courante.

Un groupe sera en principe constitué en début de 2^{ème} année avec pour objectif l'obtention d'une Certification internationale de niveau B1 en anglais.

Sauf cas de force majeure, aucun changement de cours ne sera accepté après les vacances scolaires d'automne.

- **Ordinateur - tablette**

Nous vous rappelons que les apprenti·e·s qui débiteront leur formation en août 2023 selon la nouvelle ordonnance ont l'obligation d'être équipé·e·s d'un ordinateur personnel ou d'une tablette. La fiche mentionnant les caractéristiques techniques requises vous sera envoyée prochainement.

- **Cours d'introduction et module de formation**

Un cours d'introduction à la formation sera organisé avant la rentrée scolaire pour les apprenti·e·s de première année. Il aura lieu le jeudi 10 août 2023.

Ce même jour, les apprenti·e·s effectueront à l'école l'installation de leur ordinateur personnel et ils·elles suivront un module de cours relatif à l'application Moodle qui sera utilisée pour l'enseignement des Connaissances professionnelles et des autres disciplines. La participation à ces cours revêt bien sûr un caractère obligatoire.

- **Jours de cours 2023–2024**

La répartition des jours de cours pour les apprenti·e·s assistant·e·s en pharmacie sera la même que celle de l'année scolaire 2022 – 2023 :

Classes	Jours de cours
1 ^{ère} année	lundi et jeudi
2 ^{ème} année	mercredi
3 ^{ème} année	mardi

Nous joignons à la présente le plan des vacances pour l'année scolaire 2023-2024.

- **Modules d'Education physique et sportive**

Les dates des modules d'EPS sont mentionnées sur le document annexé. Nous vous rappelons que la participation au cours d'EPS, est obligatoire. Les apprenti·e·s de 3^{ème} année en sont dispensé·e·s.

- **Cours de préparation à l'examen d'admission en Maturité professionnelle Flexible**

Le CPexaMP - Cours de préparation à l'examen d'admission en Maturité professionnelle Flexible (post CFC en 1 an, en 2 ans, anticipée) est ouvert aux actuel·les apprenti·e·s de 1^{ère} et 2^{ème} année sur la base de conditions d'admission. Il aura lieu le vendredi matin durant la 2^{ème}, respectivement 3^{ème} année de formation.

- **Base documentaire**

Nous vous rappelons que les documents et courriers concernant la formation APH peuvent en tout temps être consultés et téléchargés à l'adresse www.onp.ch.

- **Bulletin scolaire - Guichet unique**

Les résultats scolaires de votre apprenti·e (notes détaillées et bulletins semestriels) sont à votre disposition sur le Guichet unique.

- **Courrier électronique**

Les courriers généraux relatifs à l'organisation de la formation d'Assistant·e en pharmacie vous sont transmis uniquement par messagerie électronique. Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir consulter régulièrement votre adresse électronique et de nous faire part de toute modification.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Olivier Frei
Directeur adjoint

Annexes : Plan des vacances scolaires 2023-2024
Planification EPS et activités culturelles

Documents à venir : Planification période d'examens
Fiche technique ordinateur personnel ou tablette

Copies : Office des apprentissages
Mme Ornella Giarrotta, coordinatrice de formation
Mme Marie-Laurence Sanroma, coordinatrice réforme